

**VISION DU SIM EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE ET  
BILAN DE LA CAMPAGNE DES INSPECTIONS DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX DANS LE SECTEUR  
VILLE-MARIE**

La Commission de la sécurité publique a été mandatée par le conseil municipal (CM23 0973) pour tenir une assemblée publique au cours de laquelle le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) présentera sa vision en matière de prévention incendie et le bilan de la campagne d'inspection des bâtiments patrimoniaux effectuée dans le secteur de Ville-Marie.

La présentation du SIM sera suivie d'une période de questions et commentaires du public, puis des commissaires.

---

**DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

---

La Commission de la sécurité publique informe les personnes intéressées que cette assemblée publique se tiendra le:

**DATE ET HEURE :** **MARDI 24 OCTOBRE 2023 À 9 H 30**

**Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal** (Édifice Lucien-Saulnier)  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

La séance publique sera accessible via la webdiffusion en direct à partir de la [page web](#) dédiée des commissions permanentes.

**DOCUMENTATION**

La documentation relative à cette assemblée publique sera disponible le 18 octobre sur la [page web](#) dès que possible.

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Les personnes intéressées à faire part de leur question, ou commentaire, sont invitées à la transmettre **avant la fin de la pause** suivant la présentation en remplissant le formulaire en ligne disponible sur la page web consacrée au dossier. Pour les personnes qui se présenteront à l'assemblée, il sera également possible de s'inscrire sur place 30 minutes avant le début de la séance.

**ACCESSIBILITÉ**

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipée de mesures d'aide à l'audition. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

**INFORMATIONS**

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes. Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Inscrivez-vous dès maintenant à l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : [ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions](http://ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions).

**RENSEIGNEMENTS :**

Service du greffe  
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et  
au bureau de la présidence du conseil  
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5  
Téléphone : 514 872-3000  
Télécopieur : 514 872-5655

[commissions@montreal.ca](mailto:commissions@montreal.ca) | [montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes) | [@Comm\\_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)